

BULLETIN D'ADHESION ET D'ASSURANCE – 2010

Merci de nous retourner ce bulletin accompagné d'un chèque
(libellé à l'ordre de l'ADGCF), à l'adresse suivante :
ADGCF – 191, rue Saint-Honoré – 75001 Paris
avant le vendredi 19 février 2010

Genre : Nom : Prénom :
Titre :

Communauté :
Adresse 1 :
Adresse 2 :
CP : Ville :

Téléphone : Fax : Mobile :
E-mail professionnel : @
E-mail personnel : @

Pour les envois postaux à une adresse autre que celle de la communauté, veuillez-nous l'indiquer ci-dessous :
.....
.....

Déclare adhérer à l'ADGCF pour l'année 2010 :

Adhérent sur emploi fonctionnel

- responsabilité civile,
- défense et recours toutes procédures, y compris décharge de fonction,
- garantie financière (perte de régime indemnitaire après décharge de fonction ou procédure comparable).

Cotisation 2010 : 90 euros

Adhérent sur emploi non fonctionnel (Titulaire ou contractuel)

- responsabilité civile,
- défense et recours.

Cotisation 2010 : 50 euros

Adhérent déjà couvert, avec les mêmes garanties, par la SMACL (SNDGCT ou AITF)

NB : Les adhérents concernés, à jour de leur cotisation, qui souhaitent bénéficier en 2010 de notre couverture SMACL "emploi fonctionnel" ne seront pas soumis au délai de carence de 180 jours.

Cotisation 2010 : 30 euros

Toute nouvelle souscription effectuée après le vendredi 19 février 2010 entraîne 6 mois de délai de carence pour les assurances. Ceci ne concerne pas les renouvellements d'adhésion.

A, le
Signature :